

# CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 3 mai 2021 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 20 / 2021

Objet de l'autorisation : Travaux de toiture et de façade de la maison avec mise en place d'un échafaudage.

Nom et adresse du requérant : Madame Martine Harrison-Stein  
71, route des 3 Cantons  
L-4970 Bettange-sur-Mess

Localisation de la construction : 71, route des 3 Cantons  
L-4970 Bettange-sur-Mess  
Num. cad. 134 / 1486  
Sect. D de Schouweiler  
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.

La bourgmestre,  
Manon BEI – ROLLER



**Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.**